Image not found or type unknown

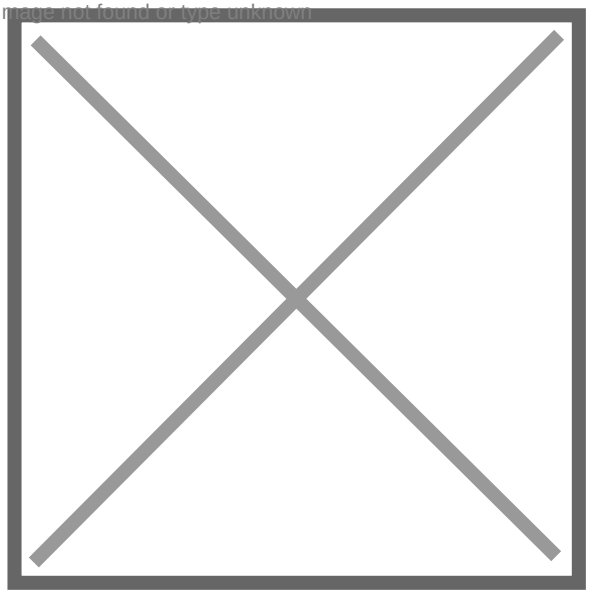

Coef non renseigné sur fiche de paye

Par **libellule**, le **11/04/2009** à **23:07**

Bonjour,

je n'ai aucun coefficient d'inscrit sur ma fiche de paye. Je suis développeur en informatique pour une site en ligne. Nous dépendons de la convention collective de la vente à distance, et mon patron me dit donc, que mon métier ne correspond pas vraiment à la convention. Je suis payé en dessous de ce que je devrais.
Est ce que c'est légal de ne pas renseigner cette information ? il est juste écrit employé dans la case métier. et c'est tout , ni niveau ni coef...

Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés